

Les Producteurs de lait du Québec Politique de commandite



SOLIDEMENT IMPLIQUÉS

La Famille du lait a toujours occupé une place spéciale dans le frigo et le cœur des Québécois. Par ses commandites, Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) s'engagent activement auprès des communautés des régions de la province, en appuyant des initiatives rassembleuses, en favorisant les saines habitudes et en valorisant la cuisine et la culture d'ici.

Les Producteurs s'impliquent dans des projets reflétant leurs valeurs et leurs priorités de croissance, ainsi qu'envers des événements porteurs sur le plan des retombées économiques et sociales. Ils sont également engagés à soutenir leurs partenaires, la relève ainsi qu'à favoriser le rayonnement de la profession de producteur laitier via une procédure de gestion de politique corporative. Les organisations associées au secteur agroalimentaire et qui partagent des visions complémentaires à celle des PLQ peuvent également solliciter des commandites afin de soutenir leurs missions communes. Chaque année, près de 350 événements sont soutenus par l'une des marques de la Famille du lait : Lait, Lait au chocolat, Fromages d'ici, Recettes d'ici, Beurre, Yogourt, Bio, Crème glacée, Crème et PLQ.

Ce document vise à exposer le processus d'attribution des commandites offertes par les PLQ. Si vous désirez être supporté par le programme de commandites PLQ :

- 1- consultez d'abord cette politique ;
- 2- remplissez le [formulaire approprié](#).

1. Créneaux et exclusions

Les organisations soutenues par les PLQ doivent être en harmonie avec les cinq valeurs corporatives suivantes : équité, solidarité, transparence, responsabilité et démocratie.

De plus, elles doivent encourager les piliers suivants : leadership-innovation, bien-être animal, environnement-développement durable, achat local et qualité-fierté-passion.

Plus concrètement, les créneaux d'intervention privilégiés par les PLQ sont :

- Agriculture et alimentation d'ici
- Sports et loisirs, plein air
- Santé et nutrition
- Culture et artistes d'ici
- Développement régional et achat local
- Environnement et développement durable
- Éducation et relève-jeunesse (Camps de jour)

À noter que le programme PLQ n'appuie pas les :

- activités ayant lieu à l'extérieur du Québec ou dont l'organisme est basé à l'extérieur du Québec;
- groupes religieux ;
- partis et candidats politiques;
- groupes de pression;
- individus ou événements privés;
- voyages culturels et humanitaires ;
- bals et albums de graduation.

2. Processus de gestion des demandes de dons et commandites

La grille d'analyse PLQ permet d'évaluer la pertinence de chaque commandite en fonction des objectifs stratégiques de l'organisation. Les critères de sélection sont notamment le lien avec le public cible et l'axe, en plus du retour sur l'investissement (montant demandé versus visibilité offerte), selon nos différentes marques.

- Lait : Parents-Famille / 65+ / Nutrition - Lait au chocolat : Sport / Plaisir sensé
- Bio : Environnement / Bien-être - Yogourt : Énergie / Collation rassasiante et santé
- Recettes d'ici : 18-35 / FoodFun - Beurre / Crème : Rehausseur de saveur / Naturel
- Fromages d'ici : 18-44 / Fierté locale - Crème glacée : Gâterie gourmande
- PLQ : Appartenance /communauté

3. Éléments essentiels à l'évaluation d'une demande de commandite :

- 1) achalandage (nombre de participants et spectateurs) ;
- 2) profil clientèle (sexe, groupes d'âges, scolarité, revenu familial, provenance) ;
- 3) retombées économiques ;
- 4) statistiques de sondage ;
- 5) liste des partenaires actuels et hiérarchie de commandites + exclusivité de secteur ;
- 6) plan média, plan de visibilité et/ou intégrations proposées ;
- 7) privilèges octroyés (billets de faveur, VIP...) ;
- 8) photos d'archives de l'événement ;
- 9) montant de la commandite...

* Pour les événements d'envergure locale, contactez directement le bureau des Producteurs de lait de votre région qui vous soumettra leur questionnaire personnalisé.

Dans tous les cas, cliquez [ici](#) pour faire votre demande.

4. Principes également considérés :

- 1) une seule contribution financière est consentie à une même organisation annuellement ;
- 2) le renouvellement de la commandite n'est pas automatique à chaque année et chaque nouvelle requête doit être soumise pour évaluation ;
- 3) le fait qu'un organisme réponde à tous les critères énumérés précédemment ne garantit pas une adhésion automatique des PLQ ;
- 4) dû au volume très élevé de demandes, seuls les projets retenus obtiennent une réponse dans les 30 jours ;
- 5) pour les événements d'envergure provinciale, les budgets marketing sont soumis au vote du Conseil d'administration à chaque automne afin de confirmer les opportunités à saisir pour l'année suivante. À moins de cas exceptionnel, les propositions doivent être reçues avant le 30 août en vue d'un partenariat pour l'année suivante, débutant en janvier.

* Pour les événements d'envergure régionale et locale, un délai minimum de 30 jours est nécessaire pour l'évaluation des demandes.